

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 GSM : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_ n° : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
 Classement : \_\_\_\_\_

**JE M'ENGAGE À RESPECTER LE REGLEMENT  
 PROPOSÉ DANS CE DOCUMENT**

Signature :

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS  
 LE LUNDI 17 JANVIER 2022



	COTISATION	AFFIL.AFT	TOTAL
Membre âgé entre 17 et 21 ans	74,35 €	25,65 €	100 €
Membre âgé entre 10 et 16 ans	67,60 €	17,40 €	85 €
Membre de - de 9 ans	40 €	5 €	45 €
Familial	400 €	22,65 - 15,40 ou 4,20 / joueur	x
Membre non joueur			35,00 €

\*LES MONTANTS DES COTISATIONS D'ÉTÉ 2022  
 NE SONT PAS ENCORE ARRÊTÉS.  
 ILS SONT PROPOSÉS ICI, À TITRE INDICATIF  
 SUR BASE 2021.

**CETTE COTISATION PERMET À L'AFFILIÉ  
 DE RESERVER DES TERRAINS DURANT  
 LA SAISON D'ÉTÉ.**



**TENNIS**  
 DE LA CITADELLE

**INTERCLUBS  
 JEUNES**

**2022**

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT  
 & RÉGLEMENT DU TENNIS CLUB  
 DE LA CITADELLE



“REPRÉSENTER SON CLUB,  
C’EST S’ENGAGER  
ET PARTICIPER”

## RÈGLEMENT

1. Les interclubs jeunes se déroulent de manière générale le samedi de 9h00 à 13h00 et certains dimanches et jours fériés pour les -11 ans

De fin avril à fin mai pour les jeunes de :

- 17 ans (nés en 2005 et 2006)
- 15 ans (nés en 2007 et 2008)
- 13 ans (nés en 2009 et 2010)

De fin mai à la mi-juin, le samedi et dimanche matin pour les :

- 11 ans (nés en 2011 et 2012)
- 9 ans (nés en 2013 et 2014)
- 7 ans (nés en 2015 et après)

2. Chaque joueur s’engage à faire partie d’une équipe qui sera formée par le professeur de l’école de tennis.

3. Les joueurs d’autres clubs venant chez nous doivent obligatoirement demander leur transfert entre le 15 décembre et le 15 janvier.

# ENGAGEMENT

4. Le joueur s’engage à :

- Être libre aux dates prévues, sauf cas de force majeur.
- Prendre contact avec son capitaine si un problème survient.
- Participer à une réunion Interclubs en février pour faire connaissance avec son équipe et s’informer des modalités à suivre (heure des compétitions, règlement, déplacements...).

5. Le capitaine de l’équipe s’engage à :

- Participer à la réunion d’interclubs en février afin de bien connaître les différentes ficelles du “métier” ( ce n’est pas si compliqué ) ;
- Prendre connaissance des listes des joueurs et du calendrier afin d’organiser au mieux une “tournante” pour que chaque joueur joue équitablement ;
- Transmettre cette “tournante” à chacun avec les dates et les déplacements ;
- Organiser les déplacements avec tous les parents de l’équipe.

Nous avons besoin de capitaines. C’est un rôle important, car vous êtes utiles à l’organisation des rencontres. Le capitaine est un joueur de l’équipe souhaitant s’engager spontanément à tenir ce rôle.

Les professeurs choisiront les capitaines si aucun joueur ne se propose spontanément.

6. Si une équipe se qualifie pour le tour final, le capitaine entre en contact avec le professeur responsable afin de réfléchir sur la meilleure composition d’équipe. Ce dernier prendra la décision finale de l’alignement des joueurs.

7. L’engagement dans une équipe d’interclubs entraîne automatiquement l’inscription au club et le paiement de la cotisation annuelle, ce qui permettra aux jeunes de bénéficier également des terrains durant l’été grâce au système de réservation. Après réception du paiement, le jeune est encodé dans la base de données du système de réservation des terrains.

Le paiement de cette affiliation doit être réglé **avant le premier match d’interclubs** (un courrier suivra dans ce cadre).

**8. LES PARTICIPANTS AUX INTERCLUBS SONT OBLIGÉS DE SUIVRE 1H/SEMAINE DE COURS AU PRINTEMPS.**

9. Des rassemblements seront offerts les mercredis et vendredis pendant la période des interclubs.

**BIEN LIRE ET ACCEPTER  
LE RÈGLEMENT  
AVANT DE REMPLIR  
LE TALON D’INSCRIPTION**



DECATHLON

